

LETTRE ÉCONOMIQUE

Égypte

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 169 mai 2026

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

14,9%

Inflation du mois d'avril, après 15,2% en mars

Sommaire

ACTUALITÉS	- 4 -
Relations économiques bilatérales.....	- 4 -
Brèves économiques	- 6 -
Zoom : Impacts des tensions régionales sur le secteur des céréales en Egypte	- 8 -
NOTES D'ANALYSE	- 10 -
Le secteur du textile à l'heure des transitions industrielles et environnementales.....	- 10 -
Le secteur minier, des opportunités réelles mais un essor encore contenu.....	- 13 -
INDICATEURS	- 17 -

« La civilisation de l'universel est le rendez-vous du donner et du recevoir »

Léopold Sédar Senghor

Les rencontres au plus haut niveau entre la France et l'Égypte intervenues au mois de mai ont permis d'illustrer une dimension moins connue mais pourtant essentielle de notre coopération bilatérale : l'Afrique. Ainsi, la troisième visite officielle en Égypte en un an du Président de la République Emmanuel Macron les 9 et 10 mai était centrée sur la région d'Alexandrie, à l'occasion de l'inauguration du nouveau campus de l'Université francophone Senghor à Borg al Arab, seule institution de l'OIF située en Afrique. Le lendemain, les deux chefs d'État se retrouvaient à Nairobi où le Président français accueillait son homologue égyptien au Sommet « Africa Forward : Partenariats entre l'Afrique et la France pour l'innovation et la croissance ». Égypte et France y ont co-présidé la table ronde sur l'intelligence artificielle, lors de laquelle la forte convergence de vues entre nos deux pays sur les opportunités mais aussi les défis, notamment de gouvernance, liés à cette révolution technologique ont été réaffirmés.

Illustration du rôle pivot qu'elle entend jouer dans cette partie du monde, la stratégie de rayonnement économique de l'Égypte confère à l'Afrique une priorité certes récente mais qui n'en est que plus affirmée. Ses piliers reposent en premier lieu sur le constat d'un retard en matière de pénétration commerciale du continent, notamment vis-à-vis de la Chine et de la Turquie. Lors d'une tournée en Afrique de l'ouest en juillet 2025, le ministre des Affaires étrangères égyptien Badr Abdelatty, accompagné d'une délégation d'une trentaine d'entreprises égyptiennes, avait qualifié cette situation d'« inacceptable ». Avec un volume d'échanges d'environ 10 Md USD en 2025 avec le reste du continent dont 20% avec la seule Lybie, l'empreinte égyptienne paraît en effet très en-dessous de son potentiel estimé à plus du double. La « reconquête commerciale » de l'Égypte cible une forte augmentation de ses échanges intra-africains (+ 20% dans les cinq ans). Un même constat est dressé par les autorités égyptiennes en matière d'investissements : ceux des pays de l'Union Africaine en Égypte ont totalisé 830 M USD en 2024, tandis que les investissements égyptiens dans les pays de l'UA ont atteint 500 M USD. L'Égypte encourage donc le secteur privé égyptien à investir davantage (14 Md USD d'investissement total projetés à terme) et cherche des partenariats pour financer et accompagner ces projets, y compris du côté des entreprises françaises.

Les atouts dont dispose l'Égypte pour atteindre ces objectifs sont nombreux. Son appartenance depuis 2019 à la zone de libre-échange continentale (Zlecaf) créée l'année précédente en est un. Le second est de pouvoir s'appuyer sur plusieurs grands groupes égyptiens, notamment dans le secteur de la construction, qui déploient déjà leur expertise dans des projets d'infrastructures en Afrique : Arab Contractors, Elsewedy Electric, Orascom, Hassan Allam, par exemple, partenaires d'entreprises françaises en Égypte et déjà dans certains autres pays africains où ils souhaitent localiser une partie de leur production. De son côté, la banque centrale égyptienne encourage l'expansion des banques

égyptiennes sur le continent pour faciliter les investissements, pour accompagner ces investissements et accroître également les transferts des diasporas : les quelque 60 000 expatriés égyptiens en Afrique dénombrés en 2023 ont renvoyé vers l'Égypte seulement 115,8 M USD. Enfin, l'Égypte a été désignée par Afreximbank comme le pays d'accueil de deux initiatives majeures : un « centre africain du commerce » qui sera situé dans la Nouvelle Capitale administrative, visant à faciliter les échanges commerciaux, financiers et les services logistiques entre les pays africains, ainsi que la première Banque africaine de l'or, visant à maximiser l'exploitation des richesses minières africaines et à réduire la dépendance vis-à-vis des centres de commerce et de raffinage situés hors du continent.

C'est dans ce contexte que les autorités égyptiennes organiseront du 25 au 27 juin à El Alamein le premier forum d'affaires sur l'Afrique, dans le prolongement de l'assemblée générale d'Afreximbank, co-organisatrice de cet événement. Vingt chefs d'État et de gouvernement du continent et plusieurs milliers d'entreprises du monde entier sont attendus à ce rendez-vous que l'Égypte entend organiser tous les deux ans.

Pascal FURTH, Chef du Service économique

ACTUALITÉS

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants du mois :

Retour sur la visite du Président de la République française en Égypte...

Le Président Emmanuel Macron s'est rendu le 9 mai à Alexandrie aux côtés du Président Abdel Fattah Al-Sissi, à l'occasion de **l'inauguration du nouveau campus de l'Université Senghor**, en présence de la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo. Les deux chefs d'État ont effectué une visite de la Citadelle de Qaitbay et assisté à une présentation des fouilles archéologiques sous-marines liées aux vestiges du phare d'Alexandrie, illustrant la coopération scientifique et patrimoniale. Le Président Al-Sissi a salué le renforcement des relations bilatérales et exprimé sa volonté d'approfondir la coopération dans les domaines de la culture, du tourisme, des antiquités et des arts. Le Président Macron a, pour sa part, réaffirmé l'engagement de la France à renforcer les liens culturels et universitaires avec l'Égypte, dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux pays.



... et participation au Sommet Africa Forward 2026 au Kenya

Les deux chefs d'État ont ensuite participé au Sommet Africa Forward qui s'est tenu les 11 et 12 mai au Kenya. Le Président Al-Sissi a participé à une session de travail consacrée à la **réforme du système financier international** et à l'amélioration de l'accès des pays africains aux financements durables. En parallèle, le ministre égyptien des Communications et des Technologies de l'information, Raafat Hindy, est intervenu lors d'une **table ronde**, au cours de laquelle il a mis en avant la stratégie égyptienne en matière d'intelligence artificielle et appelé au renforcement des infrastructures numériques et des partenariats technologiques africains.



20 avril : rencontre entre l'Ambassadeur de France et S.E. Khaled Hashem, ministre de l'Industrie, consacrée à la stratégie de l'Égypte en matière de développement industriel. L'occasion de souligner l'importance de la présence économique française en Égypte, avec près de 200 entreprises implantées dans de multiples secteurs, contribuant à l'emploi et au développement industriel. En choisissant l'Égypte comme base industrielle tournée vers l'export, les entreprises françaises confirment le positionnement stratégique du pays. Les échanges ont également permis d'explorer de nouvelles pistes de coopération afin de renforcer l'attractivité de l'Égypte auprès des PME françaises et des entreprises des nouvelles technologies.



Brèves économiques

1- Mission du FMI dans le cadre des revues EFF et RSF et nouveau financement de la Banque mondiale

Une [mission du FMI](#) s'est rendue au Caire mi-mai au titre de la 7^{ème} revue de la facilité élargie de crédit (EFF) et de la 2^{ème} revue de la facilité pour la résilience et la durabilité (RSF). Ces revues pourraient ouvrir la voie à un nouveau décaissement de 1,6 Md USD, sous réserve de la conclusion d'un accord technique avec les autorités égyptiennes et de l'approbation du Conseil d'administration du FMI. En parallèle, le 8 mai, la [Banque mondiale](#) a approuvé un financement concessionnel de 1 Md USD en faveur de l'Égypte dans le cadre de la deuxième phase du programme GROWTH II. Cette opération, qui s'inscrit dans un programme de financement en trois tranches lancé en 2024 (Development Policy Financing), vise à soutenir les réformes destinées à renforcer la résilience macroéconomique, stimuler l'investissement privé et accélérer la transition verte.

2- La Banque centrale d'Égypte revoit à la hausse ses prévisions d'inflation

La [Banque centrale d'Égypte](#) (BCE) a revu à la hausse ses prévisions d'inflation, anticipant une accélération au deuxième trimestre 2026 avant une reprise de la désinflation à partir du premier trimestre 2027. L'inflation moyenne devrait désormais s'établir entre 16% et 17% en 2026, puis entre 12% et 13% en 2027, après 14,1% en 2025. Ainsi, l'inflation devrait dépasser la cible de 7% (± 2 points de pourcentage) fixée par la BCE à l'horizon fin 2026. La BCE souligne que cette trajectoire reste exposée à des risques haussiers liés aux tensions géopolitiques régionales, aux mesures de consolidation budgétaire et à la hausse des prix mondiaux de l'énergie. Enfin, la BCE a légèrement abaissé ses prévisions de croissance, ramenées de 5,1% à 4,9% pour 2025/26 et de 5,5% à 4,8% pour 2026/27, en raison de perspectives moins favorables pour le tourisme et les recettes du canal de Suez. La croissance devrait toutefois continuer d'être soutenue par les secteurs manufacturier hors hydrocarbures, les services et l'amélioration attendue des activités extractives.

3- Relèvement de certains tarifs pour soutenir les investissements dans les télécommunications

Le 6 mai, l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA) a approuvé une [hausse tarifaire](#) comprise entre 9% et 15% des prix de certains forfaits mobile et internet, dans un contexte de forte croissance de la demande et d'augmentation des coûts d'exploitation (hausse des prix de l'énergie et des équipements). Cette mesure vise à permettre aux opérateurs de maintenir leurs investissements dans les infrastructures et d'améliorer la qualité des services, alors que la consommation d'internet fixe a progressé de 36% en glissement annuel au cours des douze derniers mois. Le régulateur a toutefois maintenu inchangés les tarifs des communications fixe et mobile, des cartes de recharge et des services de portefeuille électronique. Dans une logique d'inclusion numérique, la NTRA a également demandé aux opérateurs de lancer de nouvelles offres à bas coût, 150 EGP pour l'internet fixe et 5 EGP pour le mobile, contre respectivement 210 et 13 EGP

précédemment. Par ailleurs, l'accès aux sites gouvernementaux et éducatifs sera désormais gratuit, y compris après épuisement des données mobiles des utilisateurs.

4- Mise en service opérationnelle de la première phase du monorail par Alstom

Le 6 mai, le consortium réunissant Alstom, Orascom Construction et Arab Contractors [a annoncé](#) la mise en service commerciale du premier tronçon du Monorail « East of Nile » comprenant 16 stations (sur un total de 22) et reliant le Nouveau Caire à la Nouvelle Capitale Administrative. Cette étape marque l'entrée en exploitation d'un réseau de 100 km articulé autour de deux lignes, constituant le premier monorail du continent africain. Doté d'une capacité de 45 000 passagers par heure et par direction, il vise à désengorger la mégalopole de plus de 25 millions d'habitants, et à fluidifier les connexions avec les nouveaux ensembles urbains périphériques. Le projet a mobilisé un investissement de 4,5 Md EUR et s'inscrit dans la stratégie de modernisation des transports urbains en Égypte.

5- Signature d'un protocole d'accord entre EGAS et TotalEnergies pour l'exploration gazière en Méditerranée occidentale

Le 13 mai, l'énergéticien français TotalEnergies a conclu un [protocole d'accord](#) avec l'entreprise publique égyptienne EGAS (Egyptian Natural Gas Holding Company), portant sur l'exploration de gaz naturel en Méditerranée occidentale. L'accord établit un cadre de coopération technique comprenant des études préliminaires, des évaluations géologiques et des analyses du sous-sol visant à préparer d'éventuelles opérations futures. Ce protocole marque le retour de la major française dans les activités d'exploration gazière en Égypte, dans un contexte d'efforts gouvernementaux visant à restaurer l'attractivité du secteur face au déclin de la production nationale. L'accord intervient dans un contexte de regain d'activité du secteur, marqué notamment par l'annonce d'une découverte estimée à près de 2 Tcf par le groupe italien Eni sur le puits Denise W-1, ainsi que par la décision finale d'investissement (500 M USD) prise par Arcius Energy pour le développement du champ d'Harmattan.

Zoom : Impacts des tensions régionales sur le secteur des céréales en Égypte

En réponse aux pressions inflationnistes exercées par les tensions régionales, les autorités égyptiennes ont maintenu les prix du pain subventionné, consommé par environ 72 millions d'Égyptiens. Alors que le conflit avec l'Iran a entraîné une dépréciation de la livre égyptienne (environ 14%) et des perturbations logistiques dans la région, la hausse des prix du blé a fait pression sur la filière meunière. En effet, les prix locaux du blé (à 12,5% de protéines), départ entrepôt, sont passés d'environ 200 EUR à 230 EUR la tonne avant de se stabiliser autour de 220 EUR. Par ailleurs, la hausse des prix mondiaux de l'énergie a conduit le gouvernement à relever, en mars, les prix des carburants de 14% à 17% selon les catégories. Dans ce contexte, le gouvernement a maintenu le prix du pain subventionné à 0,0032 EUR l'unité, l'État ayant ainsi décidé de prendre en charge le surcoût lié à la hausse du prix du diesel pour les boulangeries, estimé à plus de 25 M EUR par an. Les autorités ont également imposé des plafonds de prix sur le pain non subventionné (« baladi » et « fino »), compris entre 0,0016 EUR et 0,0032 EUR selon le grammage du pain. Ces mesures revêtent une importance particulière en Égypte, où le pain est un symbole de subsistance depuis l'Antiquité, incarné par le terme arabe « eish », signifiant « la vie ».

Les tensions énergétiques pèsent également sur la production et les exportations d'engrais de l'Égypte. Le pays représente plus de 4% de la production mondiale d'engrais et se classe au septième rang mondial pour la production d'urée (engrais azoté). Afin de limiter l'impact de la hausse des prix énergétiques mondiaux sur le budget, les autorités égyptiennes ont décidé d'augmenter les prix du gaz naturel industriel, affectant directement la production d'engrais azotés, dont près de 70% des coûts dépendent du gaz naturel. Dans ce contexte, les prix intérieurs de l'urée ont significativement augmenté (environ 28% sur le seul mois de mars). En parallèle, une taxe temporaire de trois mois de 90 USD par tonne sur les exportations d'engrais azotés a été instaurée, alors même que les engrais constituaient le deuxième poste d'exportation du pays en 2025 (2,8 Md USD). Les prix de l'urée égyptienne à l'exportation ont ainsi fortement augmenté, passant d'environ 420-500 USD à près de 880 USD la tonne en avril. Dès lors, le contexte international de hausse des prix des engrais affecte les coûts de production de la filière céréalière en Europe notamment. En effet, l'Union européenne importe environ 26% de son urée depuis l'Égypte. De même, l'Égypte constituait le troisième fournisseur de la France en engrais en 2025 (279 M EUR, soit 9,7% des importations françaises), principalement sous forme d'engrais azotés.

La France, en tant que fournisseur historique de céréales de l'Égypte, demeure engagée en faveur de la sécurité alimentaire du pays. Avec 14% de parts de marché et 740 000 tonnes de blé exportées entre juillet 2025 et avril 2026, la France s'est maintenue au troisième rang des fournisseurs du secteur public égyptien. Cela étant, sur le marché public, la Russie demeure le premier fournisseur de blé de l'Égypte avec 41% de parts de marché (2,1 Mt), devant l'Ukraine avec 28% (1,4 Mt). De son côté, le marché privé est également largement dominé par les exportateurs de la mer Noire, qui concentrent 97% des importations égyptiennes de blé, dont 81% pour la Russie seule (6,2 Mt) et 13% pour l'Ukraine (965 000

tonnes). Au cours de la campagne agricole 2026/2027, l'Égypte prévoit d'importer environ 12,5 de tonnes de blé.

L'Égypte cherche à renforcer sa sécurité alimentaire et à réduire sa dépendance extérieure.

Les autorités ambitionnent de faire de l'Égypte un « hub » régional des céréales et des intrants agricoles, notamment à travers des projets de centres de stockage et de plateformes logistiques, par exemple dans la région du canal de Suez. Elles ont également mis en place plusieurs mesures de soutien à la production locale, notamment la simplification des procédures de collecte et la revalorisation du prix d'achat public du blé à 2 500 EGP par tonne (contre 2 350 EGP en 2025), afin de stimuler la production nationale et de réduire la dépendance aux importations. Les capacités de stockage ont également été renforcées, via la mobilisation des silos publics, des infrastructures de la Banque agricole d'Égypte et du secteur privé. Dans ce cadre, l'AFD et l'UE soutiennent la construction de nouveaux silos à blé à travers le pays. Enfin, plusieurs projets industriels dans les engrais et l'ammoniac vert ont été récemment annoncés, illustrant la volonté des autorités de consolider le positionnement régional de l'Égypte dans les chaînes de valeur agricoles.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

NOTES D'ANALYSE



Le secteur du textile à l'heure des transitions industrielles et environnementales

Le secteur textile et de l'habillement constitue un pilier historique de l'économie égyptienne. Héritier d'une tradition ancienne fondée sur la production de coton de haute qualité, il occupe aujourd'hui une place structurante dans le tissu industriel national. Il représente environ 3% du PIB, un quart de la production industrielle et plus d'un million d'emplois directs, sans compter le secteur informel. Il s'agit de l'un des premiers employeurs manufacturiers du pays. Dans un contexte marqué par la recomposition des chaînes d'approvisionnement mondiales, les tensions commerciales et la montée des exigences environnementales, l'Égypte entend renforcer son positionnement de plateforme régionale de production. Cette stratégie s'accompagne toutefois de défis importants, tant en matière de compétitivité que de durabilité environnementale.

Un secteur majeur de l'économie égyptienne ayant subi de profondes transformations

De la production de « l'or blanc » à la structuration d'une filière industrielle intégrée.

L'industrie textile s'est historiquement développée autour de la culture du coton, notamment à fibres longues et extra-longues, très prisée sur les marchés internationaux et désignée comme « l'or blanc ». Jusqu'aux années 1950, le secteur était dominé par de grands propriétaires fonciers, avant d'être nationalisé et intégré à une économie planifiée. À partir des années 1980, puis plus nettement dans les années 1990, un mouvement de libéralisation économique et de fragmentation des terres agricoles a été engagé. La déréglementation du secteur agricole, la volatilité des prix mondiaux et la concurrence accrue des cotons à fibres courtes ont entraîné la réduction significative des surfaces cultivées. Elles sont passées d'environ un million de feddans (420 000 ha) dans les années 1960 à 200 000 - 300 000 feddans (84 000 - 126 000 ha) aujourd'hui, avec cependant une légère augmentation ces dernières années, suite à une politique volontariste du gouvernement. En conséquence, la production nationale a fortement diminué, conduisant l'industrie à recourir davantage à des importations de coton à fibres courtes, mieux adaptées à la production de masse. Parallèlement, l'Égypte a progressivement structuré une filière textile intégrée couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la filature à la confection, avec un secteur public très présent, majoritairement sur la filière amont. Les autorités ont ainsi engagé un programme de modernisation d'environ 1,1 Md USD, dont la mise en œuvre est sensible, au regard des possibles suppressions d'emploi qui en découleraient. Le secteur privé est quant à lui fragmenté, essentiellement des micro-entreprises et PME tournées vers le marché intérieur. Il compte quelques grands groupes, tournés à l'international, à l'instar d'Oriental Weavers, le premier producteur mondial de tapis.

Une stratégie orientée vers l'exportation et soutenue par des avantages compétitifs.

Traditionnellement exportatrice, la filière textile représente plus de 12% des exportations nationales. L'Égypte resterait le premier producteur de coton à fibres longues d'Afrique. Les autorités visent un objectif de 10 Md USD à horizon 2025-2030, contre environ 3 Md USD actuellement. Cette stratégie repose sur plusieurs avantages structurels. Au-delà de la robustesse de sa structure industrielle sur l'ensemble de la filière textile, surtout le fait du secteur privé, l'Égypte bénéficie d'un accès préférentiel à plusieurs marchés clés, notamment via son accord d'association avec l'Union européenne et les États-Unis, via le dispositif des zones industrielles qualifiées (QIZ). Échappant à l'augmentation générale des tarifs douaniers de 10% décidée par les États-Unis en 2025, ce mécanisme permet un accès en franchise de droits au marché américain avec un minimum de contenu israélien. Le pays dispose également d'une position géographique stratégique, à proximité immédiate de l'Europe, son principal débouché. Cet avantage est renforcé par un coût du travail compétitif, les salaires industriels mensuels étant généralement compris entre 150 et 200 USD. Cette compétitivité a contribué à attirer d'importants investissements étrangers, notamment en 2025, de l'entreprise chinoise EVERFAR Textile Egypt LLC (130 M USD), du groupe turc Orađlu (120 M USD) et de la société thaïlandaise Hi-Tech Apparel (20 M USD), entre autres. Cela se traduit par la croissance notable des exportations ces dernières années (de l'ordre de 10 à 20% selon les années), portée par le segment de l'habillement.

Les multiples défis à venir pour le secteur

Une industrie fortement consommatrice d'eau et d'énergie, positionnée sur du milieu de gamme. Le secteur textile se caractérise par une forte intensité en ressources naturelles. Selon l'Ademe, cette industrie serait responsable de près de 10% des émissions de gaz à effet de serre (GES), fortement consommatrice d'eau, et participerait à hauteur de 20% de la pollution mondiale de l'eau potable. Face à ces défis de taille, dans un pays confronté à un **stress hydrique structurel, avec des exigences plus fortes de certaines entreprises internationales, certaines entreprises égyptiennes** ont engagé une transition environnementale, souvent avec l'appui de programmes internationaux tels que le programme **EPAP (Egypt Pollution Abatement Programme)** soutenu par l'Union européenne et l'AFD, à l'image de l'entreprise Oriental Weaver, pour l'optimisation de la consommation énergétique et de l'entreprise Al Roubia Fourtex, avec l'installation d'une usine de traitement des eaux usées. On observe aussi le développement des mécanismes innovants, tels que l'acquisition de certificats d'énergie renouvelable de type I-REC, afin de verdir leur mix énergétique. Un autre défi majeur de l'industrie textile égyptienne est son positionnement sur des segments bas et milieu de gamme, reposant sur une compétitivité-prix, qui limite les marges et la capacité d'investissement. Elle s'accompagne en outre d'une dépendance aux importations de matières intermédiaires en particulier de fibres synthétiques, ainsi qu'une production encore limitée sur des textiles plus complexes, dont les marges unitaires sont pourtant plus élevées.

Des exigences croissantes en matière de traçabilité et d'éco-conception. Le secteur du textile pourrait également être amené à intensifier ses efforts en matière de traçabilité et

d'éco-conception, sous la pression du marché européen qui représente près d'un quart des exportations du secteur. Dès 2027, le premier acte délégué sur le textile du règlement européen sur l'écoconception des produits durables européenne devrait être finalisé, détaillant les informations requises pour les produits importés et produits sur le sol européen. Un passeport numérique produit devrait également être exigé permettant aux consommateurs d'accéder à ces informations. Côté égyptien, pour se préparer à ces échéances, des premiers travaux ont été menés, notamment une première étude régionale de l'UNIDO publiée en juin 2025 et une étude spécifique en cours sur l'Égypte, dans le cadre du projet Tigara, financé par l'UE. Quelques acteurs pionniers, tels que l'entreprise égypto-turque de production de jeans TC Garments, qui a bénéficié d'un prêt de 20 M USD de Proparco en 2020 pour doubler sa capacité de production et la verdir, propose déjà pour certains produits un QR code donnant accès aux informations produits, à la demande de ses clients européens et américains. En matière d'éco-conception, plusieurs initiatives internationales contribuent à structurer la filière, mais sont encore limitées à des projets pilotes. L'initiative « Better Cotton » a permis de former plus de 13 000 producteurs égyptiens à des pratiques plus durables et à une meilleure traçabilité du coton. Le programme GTEX, Phase 1 et 2, financé par la coopération suisse et suédoise vise notamment à développer des pratiques d'économie circulaire, en vue d'éventuelles certifications telles que Oeko tex. Plus récemment, le projet « Waste2Fashion », financé par l'UE, vise à réduire et valoriser les déchets textiles.

Alexandra LAMOTTE, Conseillère régionale développement durable

Le secteur minier, des opportunités réelles mais un essor encore contenu



Bien que l'Égypte dispose de ressources minières considérables, notamment en or et en phosphate, le développement du secteur a longtemps été limité. Les autorités cherchent désormais à relancer l'industrie minière et à attirer davantage d'acteurs internationaux. Les réformes mises en œuvre devraient ainsi contribuer à dynamiser un secteur encore peu développé sur le plan économique, mais qui suscite un intérêt croissant. L'Égypte pourrait aussi s'affirmer comme une nouvelle source stratégique pour l'approvisionnement en minerais jugés critiques.

Malgré la richesse des sous-sols, le développement du secteur minier demeure contenu

Le sous-sol égyptien recèle d'importantes ressources encore sous-exploitées. L'Égypte dispose notamment de réserves de phosphate (avec des réserves estimées à 4 Mdt – considéré comme minerais critique par l'UE), de bentonite (1 000 mt), de sable noir (790 mt), de quartz (120 mt) et, dans une moindre mesure, de potasse (6 mt) et possiblement d'uranium. Les métaux sont certes plus rares, mais très variés : étain (3,2 mt), plomb (1,8 mt), zinc (1 mt), chromite (5 000 tonnes) et or (120 M d'onces, soit environ 3 500 tonnes), ainsi que cuivre, feldspath, manganèse et nickel, dont plusieurs sont considérés comme stratégiques. Les ressources sont principalement situées dans le désert oriental (situé à l'est de la vallée du Nil), le désert occidental (à l'ouest de la vallée du Nil) et le Sinaï.

A ce stade, l'activité extractive se concentre essentiellement sur le phosphate et l'or.

L'Égypte est le huitième producteur mondial de phosphate, avec une production essentiellement concentrée sur les mines d'Abu Tartour (plus de 80% de la production nationale, avec des réserves estimées à 1 Mdt) et de Sibaiya (500 mt) ainsi que sur les gisements de la mer Rouge. La production de phosphate est principalement portée par des entreprises publiques, comme Misr Phosphate Company et El Wady for Phosphate Industries and Fertilizers tandis que peu de partenariats avec des entreprises étrangères privées ont été mis en œuvre. La production d'or, quasi-exclusivement issue de la mine de Sukari (située dans le désert oriental et en opération depuis 2010), est d'environ 15t par an, soit environ 0,5% de la production mondiale. L'Égypte figure ainsi comme un producteur secondaire (entre le 20 et 25^{ème} rang à l'échelle mondiale). Les activités d'exploration sont opérées par des compagnies égyptiennes, canadiennes, australiennes et britanniques. L'Égypte extrait également des roches pour une production locale de ciment.

Principaux minerais critiques présents en Égypte

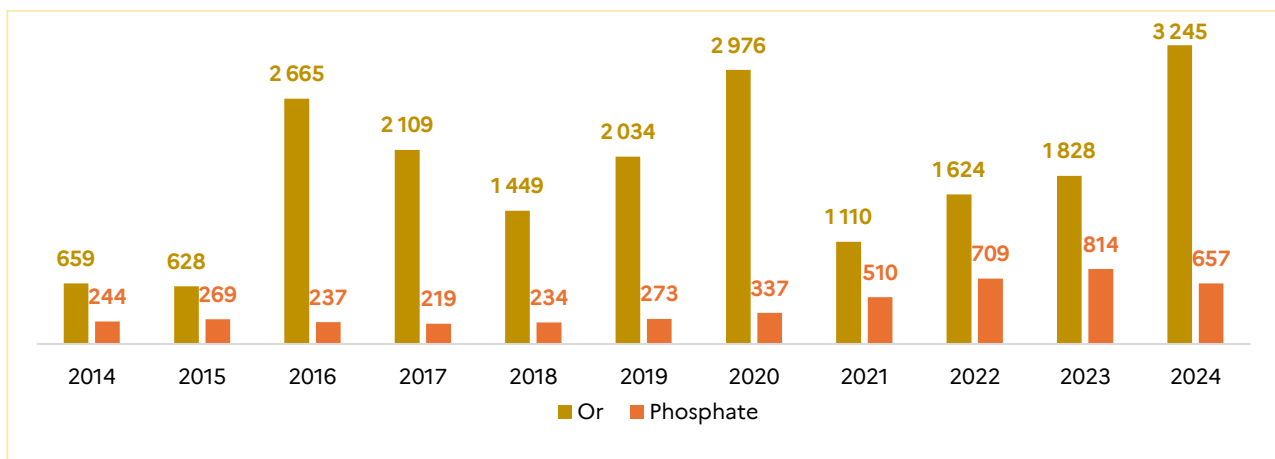
	Minerais / métal	Réserves estimées (en -000 t)
Minerais critiques présents sur la liste 2023 de l'UE	Phosphate	4 000
	Feldspath	1 000 à 3 000
	Niobium et tantale	120

	Barytine	2,5
	Tungstène	1,5
	Nickel	0,8
Autres	Verre / sable siliceux	5 000 000
	Bentonite	1 000
	Minerai de fer	1 000
	Schiste bitumeux	800
	Sables noirs	790
	Quartz	120

Les exportations d'or et de phosphate demeurent stratégiques et constituent une source substantielle de devises. Les exportations d'or représentent ainsi le deuxième poste d'exportation de l'Égypte, avec 3,2 Md USD en 2024, un niveau proche des recettes du canal de Suez sur la même année (3,6 Md USD), concentrées vers les Émirats arabes unis et la Suisse. Les exportations de phosphates sont plus modestes (729,7 M USD en moyenne entre 2022 et 2024, constituant le 15^{ème} poste d'exportation) mais le pays apparaît ainsi comme un fournisseur stratégique pour l'Europe. Depuis 2021, la valeur des exportations de phosphate brut est inférieure à celle du phosphate transformé (notamment les engrais phosphatés) dont la part s'est accrue à la faveur de la révision de la loi minière en 2020. Ces exportations sont dirigées principalement vers l'Asie et le Brésil. Les exportations des autres minerais demeurent marginales.

Cependant, le décalage entre l'abondance des ressources et leur impact économique est manifeste, le poids du secteur minier représentant actuellement moins de 1% du PIB.

Évolution des exportations d'or et de phosphate entre 2014 et 2024 (en MUSD)



Source : Trademap 2025.

Le gouvernement égyptien affiche une volonté forte de développement du secteur minier

Dans le cadre du Plan de Développement Vision 2030, le gouvernement positionne le secteur minier comme un levier stratégique, avec un objectif de porter sa contribution à l'économie égyptienne à hauteur de 5 à 6% du PIB d'ici 2030. Il ambitionne ainsi de générer

8 Md USD de revenus annuels, dont 5,2 Md USD d'exportations, ainsi qu'une hausse des IDE à 700 M USD (contre seulement 100 M USD en 2017).

Sous l'impulsion politique du ministre Karim Badawi, les autorités égyptiennes ont amorcé un revirement stratégique et procédé à des réformes ambitieuses du cadre réglementaire et législatif pour favoriser l'investissement. La révision de la loi minière en 2019 et de ses règlements d'application en 2020 a ainsi mis fin au contrôle des mines par l'Autorité égyptienne des ressources minérales (EMRA) et à l'obligation, pour les entreprises étrangères, de former des coentreprises avec l'État. La réforme, intégrant le secteur dans la loi sur l'investissement de 2017, ouvre par ailleurs droit à des incitations fiscales et douanières. En parallèle, l'Égypte poursuit la digitalisation du secteur, avec un portail pilote de licences lancé en juin 2025 et un portail numérique d'accès aux données géologiques. L'EMRA a par ailleurs initié un projet de cartographie aérienne de son sous-sol afin de qualifier plus précisément les potentiels gisements sur son territoire.

En parallèle, les autorités cherchent à accélérer la transformation locale du phosphate et la montée en gamme du secteur. Plusieurs mégaprojets de complexes industriels sont ainsi à l'étude, dont celui sur le site de la mine d'Abu Tartur, étudié depuis 2019. Il devrait mobiliser un investissement de l'ordre de 1 Md USD et vise la production de 500 kt d'acide phosphorique par an. En octobre 2025, les autorités ont annoncé le lancement d'un complexe industriel pour exploiter le kaolin et la glauconite, matériaux facilement accessibles, afin d'en extraire des éléments rares et produire des engrais organiques. Plusieurs projets d'extraction et de valorisation d'autres minerais considérés comme critiques ont également vu le jour, pour autant, **l'Égypte n'a pas publié à ce jour de stratégie propre dédiée aux minerais critiques** et au développement d'une chaîne de valeur associée. Parallèlement, l'Égypte développe ses infrastructures logistiques avec des corridors reliant les zones minières aux ports, notamment pour relier la Haute-Égypte au port de Safaga dont l'extension doit accueillir des navires de vrac et d'engrais destinés à l'export.

Le secteur minier suscite de plus en plus l'intérêt des investisseurs étrangers

L'Égypte attire une diversité d'investisseurs qui voient dans le cadre réformé une opportunité d'accès à des ressources minières encore sous-exploitées. L'investissement emblématique de 2,5 Md USD réalisé en novembre 2024 par le groupe sud-africain Anglo Gold Ashanti pour l'acquisition de la société égyptienne Centamin, lui accordant deux licences autour de la mine de Sukari, a depuis été renforcé par la signature d'un accord d'exploitation de gisements aurifères en avril 2025 ainsi que par l'octroi d'une nouvelle licence en juillet 2025. Combinés à l'accord-cadre signé avec Barrick Gold, ces investissements marquent une nouvelle étape dans l'ouverture du secteur minier. S'agissant de la filière phosphate, la présence croissante d'acteurs, notamment asiatiques, comme Asia-Potash (Chine), Indorama (Indonésie – investissement prévu de l'ordre de 500 M USD dans un projet d'usine d'engrais phosphatés à Aïn Sokhna) ou le négociant Wilson

International Trading (Singapour), témoigne d'un intérêt de plus en plus marqué. L'intérêt récent de sociétés minières chypriotes pourrait aussi ouvrir la voie à de nouveaux projets.

Alexis Ronchewski, Chargé de mission Infrastructures
Antoine Willenbacher, Chef de pôle Infrastructures, Environnement, Santé

INDICATEURS

Macroéconomie	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (est.)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD), dont en % :	475	394	383	349	400
Agriculture	11,5	11,2	14,4	17,3	17,1
Industrie	26,8	26,2	24,2	23,2	23,2
Services	46	46,1	44,3	43,4	45,8
Autres	15,7	16,5	17,1	16,1	13,9
PIB par habitant (en USD)	4 587	3 744	3 570	3 191	3 579
Croissance du PIB réel (%)	6,7	3,8	2,4	4,4	4,7
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)	8,5	24,4	33,3	20,4	12,4

Finances publiques (en % du PIB)	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (est.)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire	-6,2	-6	-3,6	-6,8	-9,4
Excédent primaire	1,3	1,6	6,2	3,8	4,8
Compte courant	-3,5	-1,2	-5,4	-4,2	-3,9
Dettes publiques	88,5	95,9	90,9	86,8	87
Dettes externes	32,8	41,8	39,9	44,2	41,6

	2024/25			2025/26	
	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)
Balance commerciale	-13,4	-10,8	-12,7	-14,6	-17,1
Exportations totales	9,6	11,0	10,5	11,1	9,8
Importations totales	-23,1	-21,9	-23,1	-25,7	-26,9
Balance des services	3,2	3,5	4,3	5,0	3,9
Revenus du tourisme	3,9	3,8	4,2	5,5	4,8
Revenus du canal de Suez	0,9	0,8	1	1,05	1,1
Transferts de la diaspora (nets)	8,7	9,4	10,0	10,8	11,3
Balance courante	-5,2	-2,3	-2,2	-3,2	-6,2
Solde compte de capital et financier	4,1	-1,2	2,5	-0,4	6,8
Flux nets d'IDE	3,3	3,8	2,4	2,4	6,9
Flux nets d'inv. de portefeuille	-3,3	5,3	-0,5	1,8	3,2
Solde global	0,5	-1,4	-0,2	-1,6	-0,5

Secteur bancaire ^[1]	2023	2024	déc-24	mars-25	juin-25
Crédit à l'économie (% dépôts)	54	62,5	63	64	63
Fonds propres (% total des actifs)	6,2	6,6	65	63	62
Créances douteuses (% prêts totaux)	3	2,3	2,3	2,2	2,1

Notation dette souveraine	Note	Perspective	Date
Moody's	Caa1	Positive	Avril 2026
Standard & Poor's	B/B	Stable	Avril 2026
Fitch	B	Stable	Octobre 2025

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire	2025/26				
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Inflation urbaine (%)	11,9	13,4	15,2	14,9	-
Inflation sous-jacente (%)	11,2	12,7	14	13,8	-
Taux de rémunération des dépôts (%)	20	19	19	19	19
Taux de refinancement (%)	21	20	20	20	20
Taux de change EGP/EUR	56,1	56,5	62,7	61,6	60,8
Taux de change EGP/USD	46,8	47,9	54,5	52,5	52,2
Réserves de change (Md USD, fin du mois)	52,6	52,7	52,8	53	-

Source : Banque centrale d'Égypte.

	Égypte	Afrique du Nord et Moyen-Orient	Monde
Démographie	2024		
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Croissance démographique (%)	1,7	1,9	1
Pauvreté, seuil national 2021 (% pop.)	33,5	-	-
Espérance de vie à la naissance (années)	72	72	73
Marché du travail	2025		
Population active (% âgée de 15 à 64 ans)	47,5	50,1	67,4
dont femmes	20	21	55
Chômage (% de la population active)	6,8	7,8	4,8
dont femmes	15,3	12,1	4,9
Emploi informel (% de la population active)	67%	40 à 80%	60%
Environnement	2023		
Émissions de CO ₂ (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab), 2021	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

Pour vous abonner, merci de remplir le formulaire suivant : [formulaire d'inscription en ligne.](#)

Si vous souhaitez vous désinscrire, vous pouvez le faire via ce [lien](#). Si vous rencontrez des difficultés avec les formulaires, merci de contacter : pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Malek Hafsi, Pierre Berbrat.